



BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Prix : les prix à la production se contractent pour le sixième mois consécutif à -0,5% en g.a. en décembre, soit une baisse de -0,3% pour l'année 2019 ; l'indice des prix à la consommation prolonge la forte augmentation à +4,5% en décembre. La hausse de l'IPC pour l'année 2019 s'inscrit à +2,9%, niveau le plus élevé depuis 2012, essentiellement en liaison avec les prix du porc

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché obligataire : les banques étrangères sont « encouragées » à souscrire les obligations locales gouvernementales en Chine

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Relation US-Chine : la Chine réagit aux nouvelles restrictions américaines sur l'exportation des certains logiciels basés sur l'intelligence artificielle

Relations US-Chine : la Chine n'augmentera pas ses quotas d'importation de céréales dans le cadre de l'accord commercial avec les États-Unis

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Climat des affaires : La Chine publie un projet de révision pour mettre à jour la loi anti-monopole

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Métallurgie : Le Bélier accepte l'offre de rachat de Wencan

Economie numérique : la présence des entreprises chinoises au CES continue de décroître

Santé : première IPO d'une entreprise de biotechnologie chinoise aux Etats-Unis depuis deux ans

Télécommunications : des parlementaires britanniques accusent Huawei de participer à l'internement des Ouighours au Xinjiang

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Environnement : Li Ganjie, ministre de l'écologie et de l'environnement, a dévoilé le logo de la COP 15 de la convention pour la diversité biologique

Aviation civile : l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a tenu sa conférence annuelle de travail

Energie: présentation de l'intégration des renouvelables en UE dans le cadre de la plateforme de coopération énergie UE-CN

Energie : le MNR officialise l'ouverture de l'exploitation de gisements d'hydrocarbures aux entreprises étrangères

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Bourse : Hong Kong conserve sa 1ère place pour les fonds levés par IPO en 2019

Tourisme et ventes de détail : le nombre de visiteurs à Hong Kong a diminué de 10% (g.a.) depuis janvier 2019 (11 mois), et chute en novembre de 55,9%. Les ventes de détail se contractent de -10,3% (11 mois) dont 23,6% en novembre



Gastronomie : la 12ème édition du Guide Michelin récompense 70 restaurants étoilés à Hong Kong et 20 à Macao

TAIWAN ([ici](#))

Investissements étrangers : augmentation des investissements étrangers à Taiwan

5G : les enchères s'envolent à plus de 110 Md de TWD à Taiwan

Innovation : 2 licornes à Taiwan dans le domaine de la mobilité électrique et du service marketing (AI)

CONJONCTURE

Prix : les prix à la production se contractent pour le sixième mois consécutif à -0,5% en g.a. en décembre, soit une baisse de -0,3% pour l'année 2019 ; l'indice des prix à la consommation prolonge la forte augmentation à +4,5% en décembre. La hausse de l'IPC pour l'année 2019 s'inscrit à +2,9%, niveau le plus élevé depuis 2012, essentiellement en liaison avec les prix du porc.

En décembre, les prix à la production (IPP) se contractent pour le sixième mois consécutif à -0,5% en glissement annuel (g.a.), mais la baisse s'infléchit considérablement par rapport à -1,4% en novembre, en liaison avec la croissance du sous-indice du secteur extractif (+2,6% en décembre contre -1,4% en novembre) et la moindre contraction des prix du secteur des matières premières (-2,6% en décembre contre -5,0% en novembre). L'IPP se contracte ainsi à -0,3% pour l'année 2019, contre une hausse de +3,5% en 2018. Pour mémoire, la croissance de l'IPP a ralenti largement depuis juin 2018, date à laquelle elle atteignait +4,7%. Cette contraction signale une demande en baisse pour la production industrielle et reflète une diminution des profits pour le secteur manufacturier.

L'indice des prix à la consommation (IPC) prolonge la forte augmentation à +4,5% en décembre, au même niveau qu'en novembre. La hausse de la composante volatile des prix des aliments explique quasiment intégralement cette augmentation (+17,4% en décembre contre +19,1% en novembre), en liaison principalement avec celle des prix du porc, qui marque toutefois un infléchissement par rapport au mois précédent (à +97,0% en décembre contre +110,2% en novembre). L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) se stabilise également à +1,4% fin décembre, soulignant les effets d'une demande intérieure en berne. A noter que l'inflation sous-jacente oscille entre +1,2% et +2,5% depuis fin 2010 selon les statistiques officielles chinoises. L'IPC s'accroît fortement à +2,9% pour l'année 2019, soit le niveau le plus élevé depuis 2012. L'objectif d'inflation pour 2019, fixé par les autorités lors des assemblées législatives de mars, est de 3%.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Marché obligataire : les banques étrangères sont « encouragées » à souscrire les obligations locales gouvernementales en Chine

Les gouvernements locaux devraient tirer parti d'une Orientation (*Guidance*) en vue de réviser les règles permettant aux banques étrangères de souscrire les obligations émises par lesdits gouvernements, selon une déclaration du ministère des Finances le 6 janvier, visant à élargir le canal d'émission, la base d'investisseurs et l'ouverture du marché financier. Certaines banques étrangères ont déjà participé à la souscription d'obligations émises par les gouvernements locaux, telles que *Fubon Huayi Bank* qui rejoint les syndicats de souscription d'obligations de Ningbo et Chongqing, *Bank of East Asia* qui rejoint les syndicats de souscription d'obligations de Tianjin et Guangdong, et *Deutsche Bank* qui rejoint les syndicats de souscription d'obligations de Qingdao. Les gouvernements locaux ont émis au total 4360 Mds RMB (627 Mds USD) d'obligations en 2019, contre 4170 Mds RMB l'année précédente.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relation US-Chine : la Chine réagit aux nouvelles restrictions américaines sur l'exportation des certains logiciels basés sur l'intelligence artificielle

Le 6 janvier 2019, le Bureau de l'Industrie et de la Sécurité au sein du département du Commerce américain a publié une décision imposant l'obligation d'obtenir une licence pour les entreprises américaines qui souhaitent exporter certains logiciels liés à l'imagerie spatiale basés sur l'intelligence artificielle (IA) vers les pays étrangers à l'exception du Canada. Cette décision a été basée sur le Export Control Reform Act de 2018, qui a été promulgué afin de limiter l'accès aux technologies américaines « émergentes » par les « adversaires stratégiques » des Etats-Unis.

En réagissant, le ministère chinois du Commerce (MofCom), lors de sa conférence de presse hebdomadaire le 9 janvier, a critiqué ces nouvelles restrictions américaines, en articulant que « la restriction et l'ingérence avec la coopération internationale normale non seulement porteront l'atteinte aux intérêts des entreprises étrangères y compris américaines, mais aussi causeront des incertitudes dans l'environnement du commerce, de l'investissement, et de l'innovation aux Etats-Unis, tout en déstabilisant la chaîne industrielle internationale » ;

Le MofCom a insisté que la Chine va d'un côté « adhérer à la voie de l'innovation indépendante », et de l'autre côté « renforcer la coopération avec autres pays dans le monde afin de promouvoir l'innovation scientifique et technologique, partager les fruits scientifiques et technologiques, et résoudre ensemble les problèmes liés au développement humain... » ;

Le MofCom a aussi enjoint aux Etats-Unis à « corriger la pratique trompeuse de la généralisation de la sécurité nationale et l'abus des mesures du contrôle des exportations », tout en « créant des conditions favorables pour le commerce et la coopération normale des entreprises de tous les pays ».

Néanmoins, selon un article paru dans le Caixin le 9 janvier, ces dernières restrictions américaines auraient peu d'effet sur les entreprises chinoises du high-tech, comme les produits soumis à la restriction appartiennent à une catégorie assez limitée.

[Lire le communiqué du département du Commerce américain](#)

Relations US-Chine : La Chine n'augmentera pas ses quotas d'importation de céréales dans le cadre de l'accord commercial avec les États-Unis

La Chine n'augmentera pas ses quotas d'importation annuels à bas tarif pour le maïs, le blé et le riz afin d'accommoder l'augmentation des achats de biens agricoles des États-Unis, a déclaré mardi Han Jun, le vice-ministre de l'agriculture.

Cette décision pourrait rendre plus difficile pour Pékin le respect de ses engagements d'importation dans le cadre de la phase 1 d'un accord commercial qui doit être signé par Liu He qui se rendra à Washington entre le 13 et 15 janvier.

Le président américain Donald Trump a déclaré le mois dernier que l'accord doublerait le montant de produits agricoles acheté par la Chine avant la guerre commerciale pour atteindre 40 à 50 milliards de dollars par an. La Chine n'a cependant pas confirmé ce montant.

« Acheter exclusivement aux États-Unis, au lieu de rivaux à l'exportation comme le Brésil et de fournisseurs à bas prix comme l'Ukraine, fausserait les marchés mondiaux des céréales et augmenterait



les coûts des importateurs chinois de céréales », a déclaré Han Jun. La demande de céréales fourragères a également diminué, la peste porcine africaine ayant tué environ la moitié du cheptel porcin chinois. Cette annonce semble vouloir répondre aux préoccupations locales en Chine.

Han Jun avait déclaré le mois dernier que la Chine achèterait davantage de blé, de riz et de maïs américains, ce qui a conduit à des spéculations sur le fait que Pékin pourrait augmenter les quotas annuels sur la quantité de blé, de maïs et de riz pouvant être importés à un taux tarifaire de 1 %.

La Chine devra faire face à un équilibre difficile en essayant de satisfaire les demandes américaines pour des achats agricoles importants, tout en ne nuisant pas à la population rurale. L'augmentation des ventes de viande, d'éthanol, de drêches de distillerie et de soja sera probablement plus importante pour atteindre l'objectif américain de doubler les exportations agricoles vers la Chine.

Le système de quotas a été fortement critiqué par les États-Unis, qui ont obtenu l'an dernier une décision de l'Organisation mondiale du commerce selon laquelle la Chine a violé son obligation d'administrer le quota de manière équitable.

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Climat des affaires : La Chine publie un projet de révision pour mettre à jour la loi d'anti-monopole

Le 3 janvier 2019, l'Administration d'Etat pour la Réglementation du Marché (SAMR) a publié un projet de révision pour mettre à jour la loi anti-monopole, ouvert aux commentaires publics jusqu'au 31 janvier.

Voici les principales nouveautés:

1. L'établissement et l'implémentation d'un mécanisme du contrôle de la concurrence équitable afin de prohiber la promulgation des politiques et mesures qui excluent ou limitent la concurrence par les organes administratif ;
2. Les clarifications sur l'interdiction des accords anticoncurrentiels (les accords verticaux seront explicitement inclus, et les actions par un parti tiers pour aider à conclure un accord anticoncurrentiel seront aussi interdites), sur l'interdiction de l'abus de position dominante (notamment les facteurs à considérer pour l'abus de position dominante dans le secteur d'internet);
3. Le renforcement de l'autorité anti-monopole concernant le contrôle des concentrations : l'autorité sera désormais chargée à mener des enquêtes sur les concentrations non rapportés qui pourraient pourtant avoir l'effet d'exclure ou limiter la concurrence, et le délai pour exercer un contrôle des concentrations deviendra plus flexible ;
4. L'alourdissement des peines sur la conclusion des accords anticoncurrentiels et les concentrations ayant l'effet d'exclure ou limiter la concurrence: par exemple, une amende allant jusqu'à 50 million CNY (par rapport 50,000 CNY dans l'ancienne loi) pourrait être imposée sur une entreprise ayant conclu mais pas encore implémenté un accord anticoncurrentiel; et une amende allant jusqu'à 10% des chiffres d'affaires de l'année précédente (par rapport 50, 000 CNY dans l'ancienne loi) pourrait être imposée sur une entreprise ayant effectué une concentration illégale ; de plus, les sanctions pénales pourraient être imposées si applicables.

Néanmoins, ce projet de révision de la loi anti-monopole n'a pas dissipé les inquiétudes parmi la communauté d'affaires sur le fait que les entreprises publiques bénéficient d'un traitement favorable, alors que les entreprises étrangères sont discriminées lors de l'implémentation de la loi d'anti-monopole. Selon un article paru dans le *South China Morning Post* le 9 janvier, presque tous les cas d'interdiction ou d'approbation sous réserve des concentrations entre 2008 et 2018 concernent les entreprises étrangères.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Métallurgie : Le Béliér accepte l'offre de rachat de Wencan

Suite à une OPA, la holding familiale contrôlant Le Béliér, entreprise française spécialisée dans la fonderie de pièces en aluminium, a accepté l'offre de rachat de 62% des parts du groupe par la société chinoise Wencan. Cette transaction, qui demeure soumise à l'approbation des autorités françaises allemandes et slovaques, valorise l'entreprise à 251,3 M EUR.

Coté à Shanghai, le groupe Wencan présente un chiffre d'affaires de 203 M EUR pour des effectifs estimés à 2 500 personnes. L'entreprise est basée dans la ville de Foshan (Guangdong), qui cherche à se spécialiser dans la robotique et les techniques industrielles de production avancée et d'où est également originaire Midea, l'acquéreur (pour 5 Mds EUR) du fleuron allemand de la robotique, Kuka, en 2016 Wencan bénéficie par ailleurs de subventions qui lui permettent d'investir, notamment dans le domaine de l'aérospatial, investissement que l'entreprise présente comme s'inscrivant dans la stratégie nationale d'« intégration civilo-militaire ». Les deux parties ont mis en avant la complémentarité technique (procédés de fonderie à haute pression) mais aussi géographique de leur empreinte industrielle. Wencan explique ainsi pouvoir apporter soutien le développement de Le Béliér en Chine mais également en Europe et Amérique du Nord grâce à des coopérations technologiques.

Le Béliér est une entreprise de métallurgie cotée à Euronext employant 3 500 personnes dans le monde et qui réalisait en 2018 un chiffre d'affaires de 359 M€ pour un résultat net de 27,2 M€. Implantée en France, mais aussi au Mexique, en Europe de l'Est et en Chine, Le Béliér fournit surtout des produits pour l'industrie automobile mais également des pièces conçues pour l'aéronautique. Le Béliér est présent en Chine depuis 1998 et y dispose aujourd'hui de trois sites (Dalian, Lüshun et Xiantao) de production, employant un total de 700 personnes et fournissant principalement l'industrie automobile. Le recul du marché automobile chinois (- 9,1% en glissement annuel sur les 11 premiers mois de 2019) affecte également les équipementiers du secteur, dont une grande partie sont européens, ce qui pourrait avoir un impact sur la demande dans le secteur.

Economie numérique : la présence des entreprises chinoises au CES décroît pour la seconde année consécutive

Le nombre d'exposants chinois (1 097 sur un total de 4 500) à l'édition 2020 du salon Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, la plus grande exposition mondiale dédiée aux nouvelles technologies et à l'électronique grand public, est en déclin de 5 à 6% par rapport à 2019 et de près de 30% par rapport à 2018. Surtout, un grand nombre de marques chinoises de premier plan (Xiaomi, Oppo, Vivo, etc.) seront absentes de même qu'un grand nombre de leaders chinois de l'intelligence artificielle, de plus en plus critiqués aux États-Unis. Placées en octobre 2019 sur l'*entity list* des autorités américaines pour leur participation supposée à la surveillance et à l'internement de la minorité ouïghour au Xinjiang, des entreprises comme SenseTime, Megvii ([qui devrait prochainement lever 500 M USD à Hong Kong](#)) ou Yitu ne seront pas présentes cette année. De même, ByteDance, propriétaire de l'application de vidéos courtes TikTok n'a pas fait le déplacement dans un contexte difficile, l'entreprise faisant l'objet d'une enquête du gouvernement américain qui la soupçonne de censurer les contenus politiques défavorables au régime chinois sous la pression de celui-ci. De fait, TikTok se revendique comme un réseau social « ludique » dont la mission serait d'« apporter de la

joie » à ses utilisateurs et n'encourage pas les contenus politiques, y compris lorsque ceux-ci [traitent de la politique intérieure américaine](#). Egalement placé *l'entity list*, Huawei est en revanche représenté au CES.

Bien que l'accord commercial sino-américain *Phase One* soit [en passe d'être signé](#), de nombreux analystes prédisent un découplage progressif des industries technologiques américaines et chinoises. En effet, les tensions commerciales mais aussi les sanctions américaines contre les entreprises chinoises, ont d'ores et déjà poussé un certain nombre de multinationales à revoir leurs chaînes d'approvisionnement en délocalisant une partie de leur production hors de Chine. Huawei, dont le chiffre d'affaires mondial déclaré (110 Mds EUR) a augmenté de 18% en 2019, tente de son côté de trouver des alternatives à ses fournisseurs américains, un redéploiement dont l'impact devrait être plus marqué en 2020 d'après [Abacus](#). De même, les entreprises d'intelligence artificielle accusées de participer à la répression au Xinjiang, semblent toujours [dépendre de technologies américaines](#) et puisent notamment dans les stocks de composants et technologies accumulés précédemment pour assurer leur production.

Le [Global Times](#), proche des positions du gouvernement chinois, estime de son côté que 2020 sera une année charnière dans le processus de divergence des écosystèmes numériques américain et chinois, ajoutant néanmoins qu'un tel développement serait dommageable pour les économies des deux pays.

Santé : première IPO d'une entreprise de biotechnologie chinoise aux Etats-Unis depuis deux ans

Mab Biopharma, entreprise chinoise de biotechnologie, a initié lundi 6 janvier une procédure d'IPO aux Etats-Unis dans le but de lever 111 M USD (100 M EUR), contre 180 M USD (200 M EUR) espérés initialement. Il s'agirait ainsi de la première IPO d'une entreprise de biotech chinoise aux Etats-Unis depuis deux ans, la majorité d'entre elles préférant être listées à Hong Kong, où elles ont levé un total de 5,9 Mds USD (5,3 Mds EUR) depuis avril 2018 selon [Caixin](#). Mab Biopharma est un groupe spécialisé dans le développement clinique de traitements, notamment pour le cancer et les maladies auto-immunes.

Au cours de ces dix dernières années, le marché chinois des biotechnologies s'est largement développé. Concernant les biotechnologies médicales, on observe un focus sur la production de bio-similaires mais encore peu d'innovation de rupture. De plus, alors que les biotechnologies représentent 25% des pharmaceutiques produits dans le monde, cette part n'atteint que 12% en Chine, soit 35 Mds CNY (4,6 Mds EUR). Néanmoins, le fort investissement du gouvernement chinois qui désigne les biotechnologies comme un secteur stratégique émergent (13ème plan quinquennal, Made in China 2025 et Healthy China 2030) a déjà permis la constitution d'une gamme extensive de ressources humaines (attraction de talents) et financières (déductions de taxes, avantages financiers) au fort potentiel innovant. Plus de 6 500 brevets ont ainsi été déposés en 2017, représentant 27% de la production mondiale.

Le développement du secteur en Chine s'articule en particulier autour de la recherche sur les anticorps et les protéines thérapeutiques. Les thérapies cellulaires CAR-T et les techniques d'édition génétique bénéficient notamment d'un cadre législatif plus permissif qu'en Europe, ce qui n'a pas empêché la [condamnation](#) à trois ans de prison en décembre 2019 du Dr. He Jiankui pour avoir modifié génétiquement des embryons humains. M. He avait eu recours à la technique CRISPR afin de supprimer



la vulnérabilité de deux jumelles au virus du SIDA, ce qui avait provoqué un vif débat dans la communauté scientifique.

Télécommunications : des parlementaires britanniques accusent Huawei de participer à l'internement des Ouïghours au Xinjiang

Une liste de parlementaires britanniques issus de différents partis et des deux chambres ont signé fin décembre 2019 une [lettre ouverte](#) demandant au Secrétaire aux Affaires étrangères, Dominic Raab, de suspendre la participation de Huawei dans le déploiement des infrastructures 5G britanniques. Cette demande se base sur des soupçons émis dans un rapport de l'Australian Strategic Policy Institute concernant la possible participation du groupe de Shenzhen dans la politique gouvernementale d'internement de la minorité ouïgoure du Xinjiang. Huawei y est accusé d'avoir fourni des services de formation ainsi que des systèmes informatiques utilisés par les autorités locales dans leur gestion des camps, dédiés selon le gouvernement chinois à la « formation professionnelle » et à l'apprentissage du mandarin.

Pour rappel, le [Sunday Times](#) rapportait en octobre 2019 que le Premier ministre, Boris Johnson, s'apprêtait à autoriser Huawei à fournir les parties les moins sensibles du réseau 5G britannique. Suite aux élections de décembre, le vote sur le sujet a néanmoins été repoussé mais devrait intervenir prochainement. Sur ce sujet, [The Telegraph](#), repris *in extenso* par l'agence officielle [Xinhua](#), a publié une tribune de l'Ambassadeur chinois au Royaume-Uni, avertissant les autorités britanniques que le refus d'accepter Huawei entraînerait un retard technologique pour le pays, ajoutant que « *fabriquer un risque sur Huawei au nom de la sécurité nationale revient à donner un mauvais nom à un chien dans le but de le tuer* ».

[Lire le rapport *Mapping more of China's tech giants: AI and surveillance* de l'ASPI mentionnant notamment la collaboration de Huawei avec les autorités au Xinjiang](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Environnement : LI Ganjie, ministre de l'écologie et de l'environnement, a dévoilé le logo de la COP 15 de la convention pour la diversité biologique

En partenariat avec la directrice exécutive par intérim de la convention, Mme Elizabeth Mrema, le ministre chinois de l'écologie et de l'environnement M. LI Ganjie a dévoilé le logo de la COP 15 de la convention pour la diversité biologique que la Chine accueillera en fin d'année 2020. Ce logo en forme de goutte d'eau comporte plusieurs espèces animales et végétales (panda géant, paon, fleur de prunier, papillon) et y associe plusieurs éléments culturels typiquement chinois : esthétique inspirée de la tradition du papier découpé, sceau traditionnel chinois, fillette en costume traditionnel et écritures chinoises antiques en fond.

En revanche, les dates précises de cette conférence prévue en octobre 2020 n'ont pas encore été annoncées.



Aviation civile : l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a tenu sa conférence annuelle de travail

La CAAC a conduit à Pékin les 6 et 7 janvier 2020 sa conférence annuelle de travail sur l'aviation civile. En matière de bilan sur l'année écoulée, FENG Zhenglin, administrateur de la CAAC, a notamment mis en exergue la mise en service du nouvel aéroport international de Pékin Daxing, inauguré par XI Jinping à l'occasion du 70ème anniversaire de la République populaire de Chine en octobre dernier. Sur le plan international, l'administrateur s'est félicité de la reconduction de la Chine au sein du Conseil de l'OACI lors de la 40ème assemblée. Une emphase particulière a été accordée lors de cette conférence annuelle sur les enjeux de sécurité dans l'aviation civile, avec un rapport spécifique dû à LI Jian, vice-administrateur de la CAAC. La sécurité reste la priorité majeure pour les autorités chinoises de l'aviation civile qui rappellent leur rôle moteur dans la mise au ban des 737MAX de Boeing. La signature en mai 2019 de « l'accord sur la sécurité de l'aviation civile » (BASA) avec l'Union Européenne est également mentionné comme un fait marquant de l'an dernier. Comme pour tous les ministères chinois, l'année 2020 sera pour la CAAC marquée par les travaux préparatoires au 14ème plan quinquennal 2021-2025. La CAAC a par ailleurs plaidé pour une accélération du déploiement des systèmes d'optimisation d'aide à la décision dans les aéroports de plus de 10 M de passagers (A-CDM) et des applications du système satellitaire chinois de navigation et de positionnement Beidou dans le domaine de l'aviation civile. La CAAC prévoit une croissance de 7,5% du transport de passagers en Chine en 2020, qui évoluerait ainsi de 660 à 710 millions de pax.

Energie: présentation de l'intégration des renouvelables en UE dans le cadre de la plateforme de coopération énergie UE-CN

La réunion de la Plateforme de coopération énergie UE-CN sur la thématique « promouvoir et intégrer les énergies renouvelables dans l'UE : considérations pour la Chine » s'est tenue mercredi 8/01. M. Jan Steinkohl, *Policy Officer* de la *DG Energy* et M. Roberto Lacal-Arantegui du département des énergies renouvelables du *Joint Research Center* européen ont notamment présenté la stratégie de développement des énergies renouvelables et leur intégration dans le mix énergétique européen. L'Allemagne a fait l'objet d'une étude de cas : malgré un coût des renouvelables élevé dans ce pays par rapport à ses voisins européens, le développement de l'éolien et du solaire a eu un effet bénéfique sur l'économie puisqu'il a permis de nombreuses créations d'emplois.

Aussi, l'accent a été mis sur la présentation des mécanismes de marché en Europe, sujet d'intérêt majeur pour la Chine. En effet, la transition énergétique chinoise (notamment la diversification du mix énergétique) et l'objectif d'optimisation économique du secteur suscite la nécessité d'une réforme des mécanismes de la distribution d'électricité actuellement en vigueur, objectif qui pourrait être inclus dans le 14^{ème} plan quinquennal (2021-2025). A titre expérimental, 8 marchés pilotes de distribution de l'électricité ont été lancés en 2017 suite à une décision de la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) (Guangdong, Zhejiang, Shanxi, Shandong, Fujian, Sichuan, Mongolie intérieure et Gansu).

Pour mémoire, la plateforme de coopération énergie a été lancée en mai 2019. Mise en œuvre par le cabinet de conseil ICF, elle organise des événements en lien avec les problématiques et tendances du secteur énergie, en Europe et en Chine.



Energie : le MNR officialise l'ouverture de l'exploitation de gisements d'hydrocarbures aux entreprises étrangères

Le Ministère des ressources naturelles (MNR) a officialisé cette semaine l'ouverture de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures aux entreprises à capitaux privés et étrangers, à condition d'être enregistrées en Chine et de posséder un actif net d'au moins 300 millions de CNY. Cette ouverture sera effective à partir du 1^{er} mai 2020. Les entreprises devront solliciter un permis d'exploitation de 5 ans, renouvelable sous condition d'une réduction de la surface exploitable.

Pour mémoire, l'augmentation de la production d'hydrocarbures est un objectif inscrit au plan énergie 2014-2020, à lier avec la souveraineté énergétique du pays. Cet objectif est d'autant plus stratégique que la Chine, premier consommateur d'hydrocarbures au monde, importe plus de 70% de son pétrole et plus de 40% de son gaz naturel (consommés). Notons que les dépenses en matière d'exploration et d'exploitation de nouveaux gisements sur le sol chinois des sociétés d'Etat ont pour certaines fortement augmenté récemment : en 2018, CNOOC a doublé ses dépenses (13 Mds CNY) liées à l'exploration de nouveaux sites de production d'hydrocarbures, dont une grande partie est sur le territoire chinois.

Par ailleurs, l'optimisation économique est également de mise dans le secteur des hydrocarbures, et les plus grandes entreprises d'Etat ont connu une réorganisation en 2019. En décembre, la *China Oil & Gas piping Network Corp.* (PipeChine) a repris les activités d'exploitation des oléoducs et gazoducs des trois entreprises d'Etat CNPC, Sinopec et CNOOC.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Bourse : Hong Kong conserve sa 1ère place pour les fonds levés par IPO en 2019

Première place en termes d'introduction en bourse en 2018, Hong Kong conserve cette première place en 2019, avec 160 nouvelles cotations pour un montant total de 37,2 Mds USD (+0,8%). Elle devance ainsi le NASDAQ et le NYSE (27,5 Mds et 27,1 Mds USD respectivement). La bourse hongkongaise a notamment accueilli la cotation secondaire d'Alibaba en novembre (13 Mds USD) et celle de Budweiser APAC (4,8 Mds USD).

Le secteur immobilier/infrastructures arrive en tête des nouvelles cotations sur le Main Board en volume, comptant pour 26% du total, suivi par les secteurs consommation /distribution (15%), Télécommunications /Média/Technologies (14%), santé (12%) et industrie (10%).

Le secteur Télécommunications /Média/Technologies se classe 1er en valeur avec 36% des levées de fonds, suivi par les secteurs consommation/distribution (22%), santé (13%), immobilier/infrastructures (12%) et services financiers (7%).

Tourisme et ventes de détail : le nombre de visiteurs à Hong Kong a diminué de 10% (g.a.) depuis janvier 2019 (11 mois), et chute en novembre de 55,9%. Les ventes de détail se contractent de -10,3% (11 mois) dont 23,6% en novembre.

52,7 millions de personnes ont visité Hong Kong entre janvier et novembre 2019 (-10% en g.a.). Le nombre de visiteurs chinois a baissé en particulier de 9,9% à 41,4 millions. Les flux se sont contractés de 55,9% en novembre (g.a.) à 2,6 M de personnes, après avoir reculé de 43,7% en octobre. Le trafic passager à l'aéroport s'est réduit de 3,4% au cours des 11 premiers mois (dont -16,2% en novembre à 5 M personnes après -13% en octobre).

Le taux d'occupation hôtelière recule à 66% en novembre contre 95% à la même période en 2018 (et 68% en octobre 2019). Ce chiffre recule à 60% pour les hôtels de luxe (après 65% en octobre).

Les ventes de détail se contractent de -10,3% au cours des 11 premiers mois de l'année 2019. Elles ont chuté de 23,6% en novembre à 3,9 Mds USD (après -24,4% en octobre) et cette baisse atteint

-43,5% en novembre pour le secteur du luxe (après -43% en octobre) et -20,9% au cours des 11 premiers mois de l'année.

Gastronomie : la 12ème édition du Guide Michelin récompense 70 restaurants étoilés à Hong Kong et 20 à Macao

La 12ème édition du Guide Michelin pour Hong Kong et Macao (présentée le 17 décembre à Macao) a récompensé 70 restaurants à Hong Kong (7 de plus par rapport à 2018) et 19 à Macao (1 de plus). 10 restaurants reçoivent leur première étoile, 3 leur seconde étoile et 2 leur 3ème étoile.

Hong Kong compte désormais 7 restaurants trois étoiles, dont les restaurants français Caprice à l'Hôtel Four Seasons, L'Atelier de Joël Robuchon. Macao compte 3 étoilés français dont Robuchon au Dôme. Le Guide Michelin Hong Kong Macao, créé en 2009 et a été l'un des premiers lancé en Asie.

Retour au sommaire ([ici](#))

TAIWAN

Investissements étrangers : augmentation des investissements étrangers à Taiwan

[Publication d'un article par le magazine Global Views](#) en ce début d'année sur l'augmentation des investissements étrangers à Taiwan, dans le secteur notamment de l'électronique et des TIC (Micron, 66 Md TWD soit 1.95 Md euros, Alphabet-Google, 26 Md TWD soit 769 M euros), des énergies renouvelables et de l'éolien offshore en particulier avec WPD (14,1 Md TWD soit 417 M euros) et Orsted (12 Md TWD soit 355 M euros). Selon la commission des investissements, entre janvier et novembre 2019, le nombre d'investissements validés par les autorités étaient de 3698, soit une augmentation de 10,6% par rapport à la même période de l'année 2018 pour un montant global de 320 Md TWD (10.2 Md USD, +19.9%). Par ailleurs, au 19 décembre, on comptait 164 « Taishang » (sociétés taiwanaises basées en Chine) revenant investir à Taiwan (montant estimé à 711 Md TWD, et prévision de plus de 58 000 emplois nouvellement créés (ex : Delta, AUO ou encore Unimicron).

Le [magazine](#) fait un focus sur les investissements des Pays-Bas à Taiwan qui arrivent en première position, devant les USA et le Japon (certains groupes, comme la société américaine MICRON, passent par leur filiale à Amsterdam pour investir à Taiwan). La coopération dans le domaine des semi-conducteurs entre les Pays-Bas et Taiwan remonte à la création de TSMC en 1987 (Philips en était le premier actionnaire), elle se développe aujourd'hui avec ASML, qui fournit des équipements EUV à TSMC, et a renforcé de manière constante sa présence à Taiwan depuis 2012 (plus de 2000 employés).

5G : les enchères s'envolent à plus de 110 Md de TWD à Taiwan

Les enchères ([UDN, 9 janvier 2020](#)) ont atteint 111, 88 Md de TWD (3,3 Md d'euros), soit un montant - après 21 jours - bientôt plus élevé que pour la 4G (3,5 Md euros), avec un engouement pour la bande 3.5 GHz, au cœur de toutes les attentions.

5 opérateurs sont en lice : Chunghwa Telecom, Taiwan Mobile Co. (Fubon), FarEasTone Telecommunications Co. (Far Eastern), Asia-Pacific Telecom (Foxconn) et Taiwan Star (Ting Hsin International, Cathay).

Les observateurs s'inquiètent néanmoins sur les conséquences qu'un tel dérapage pourrait avoir sur le développement des infrastructures et les consommateurs sur le plus long terme. Pour mémoire, le prix de réserve avait été fixé à 30 Md TWD (un peu moins de 900 M d'euros) par le régulateur, la National Communications Commission.

Innovation : 2 licornes à Taiwan dans le domaine de la mobilité électrique et du service marketing (AI).

Avant la tenue du CES Las Vegas, la Ministre du Conseil du Développement National, CHEN Mei-ling, a annoncé fin décembre ([China Times, 27/12/2019](#)) que Taiwan comptait désormais 2 licornes, Gogoro (dont les [ventes de scooters électriques](#) ont augmenté de 105% en 2019) et Appier, start-ups ayant bénéficié notamment du Business Angel Investment Program du National Development Fund. Jamie LIN, fondateur de l'accélérateur Appworks et Président de Taiwan Mobile, présente quant à lui ([Jingji](#)



[Ribao du 9 janvier 2020](#)) les deux prochaines licornes taiwanaises, KKDAY (plate-forme de voyages) et 91APP (e-commerce) avec un axe de développement centré sur l'Asie du Sud Est.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Zilan Huang, Odile Huang, Max Chang, Maxime Sabourin, Charlotte Lau, Antoine Bernez, François Lemal, Dominique Grass, Antoine Moisson

Revu par : David Karmouni, Alain Berder, Valérie Liang-Champrenault, François Lemal, Dominique Grass, Pierre Martin

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet